18 septembre 2008 **08.185**

Motion populaire d'un groupe de citoyens

Maintenir une médiathèque à Neuchâtel

Compte tenu de l'utilisation quotidienne de la médiathèque de Neuchâtel par de nombreux usagers du bas du canton (2778 enseignant-e-s inscrits);

Compte tenu du fait que la médiathèque constitue un outil indispensable dans l'apprentissage de la lecture et la lutte contre l'illettrisme (plus de 60.000 documents empruntés chaque année),

les soussigné-e-s demandent au Conseil d'Etat de voir comment il peut prendre les mesures nécessaires pour maintenir une médiathèque à Neuchâtel.

Brève motivation

– Maintenir une seule médiathèque dans le canton est insuffisant, contre-productif et fort peu écologique;
– Pour qu'une médiathèque puisse remplir pleinement son rôle, il faut qu'elle soit facilement accessible et qu'elle puisse accueillir sans difficulté les enseignant-e-s et leurs élèves. On imagine mal des centaines de déplacements hebdomadaires supplémentaires du Bas vers le Haut.
– Un descriptif, même détaillé, des livres sur Internet ne suffit pas pour choisir de façon pertinente des livres ou des lectures suivies qu les enseignant-e-s proposent à leurs élèves.
– Pour favoriser l'apprentissage de la lecture et lutter activement contre l'illettrisme, il est nécessaire de mettre les enfants, dès l'école enfantine, en contact direct avec le monde des livres et les nouveaux moyens de communication. Une médiathèque de proximité est l'un des outils indispensables à cet effet.

L'urgence est demandée.

Première signataire: Valentine Rusconi, Coq-d'Inde 10, 2000 Neuchâtel
Motion populaire munie de 215 signatures.